

gravité moindre de la phtisie chez l'arthritique que chez le scrofuleux.

Le pronostic d'une affection peut aussi être aggravé du fait de l'existence d'une maladie antérieure : ainsi la pneumonie sera plus grave chez le diabétique ou l'albuminurique que chez l'individu non porteur de ces tares ; l'endocardite qui se déclare au cours d'une pneumonie, revêtira toujours la forme pyohémique, quel que soit l'agent infectieux.

Les habitudes sages, réglées, la tempérance, une humeur gaie, allègent le pronostic, qui se trouve au contraire aggravé par les habitudes dérégées, les excès, l'alcoolisme, une humeur triste et morose.

3^o DONNÉES PUISÉES DANS LES INFLUENCES EXTÉRIEURES AUXQUELLES EST SOUMIS LE MALADE. — Nous avons déjà parlé de l'influence qu'exercent sur la santé le climat, les localités, les saisons, les professions. Il faut faire remarquer qu'en général le pronostic se trouve allégé par l'état sporadique de la maladie, aggravé par son état épidémique.

Il est à peine besoin de signaler toute l'importance que présentent, au point de vue du pronostic, les conditions hygiéniques dans lesquelles se trouve le malade, les soins et l'affection dont il est entouré, etc.

CHAPITRE III

Traitement des maladies.

La thérapeutique comprend l'étude des divers moyens propres à amener la guérison des états morbides.

Toutes les maladies n'étant pas curables, d'autres pouvant être prévenues, le traitement se propose des buts différents.

Le *traitement prophylactique* est celui qui cherche à prévenir des accidents qui paraissent imminents.

Le *traitement palliatif* se propose simplement d'amender ou d'adoucir certains symptômes.

Le *traitement curatif* cherche à obtenir la guérison complète.

Les moyens variés auxquels on a recours, pour atteindre ces divers buts se divisent — en moyens physiques, — en moyens chimiques, — en moyens ou agents d'ordre organique ou biologique.

Moyens ou agents physiques.

MASSOTHÉRAPIE.

La massothérapie consiste dans l'emploi systématique de frictions et de pressions diversement combinées. Elle agit sur les organes et les fonctions, tantôt d'une façon directe et mécanique, tantôt d'une façon indirecte par les réactions réflexes qu'elle détermine.

Les moyens qu'elle met en œuvre sont le massage proprement dit et le massage vibratoire.

Massage. — Le massage se pratique généralement avec la main et se compose alors de diverses manœuvres auxquelles

on a recours isolément ou qu'on combine plus ou moins, et qui sont ; — la *pression* qui s'adresse surtout aux nerfs ; — la *friction* qu'on pratique, avec la pulpe des doigts, dans le sens de la circulation veineuse, sur les ligaments ou les muscles pour les assouplir ; — le *pétrissage* qui s'adresse aux muscles parésiés ou atrophiés, et qui consiste à saisir le muscle malade entre le pouce et les doigts, à le faire saillir et à le serrer de façon à le soumettre à une compression assez forte ; — on désigne, sous le nom de pincement, la même manœuvre appliquée aux tendons ; — la *percussion* qui comprend les *hachures* et le *tapotement* : les *hachures* consistant en coups secs donnés, soit avec le bout des doigts (nerfs superficiels), soit avec le bord cubital du petit doigt (tête, cou, cœur), soit avec le bord cubital de la main (dans certaines rachialgies en procédant de haut en bas, le long de la colonne vertébrale, dans la courbature) ; le *tapotement* se pratiquant avec la main plate et s'appliquant au traitement de certaines affections thoraciques (bronchites, emphysème, etc.) ; — l'*effleurage* qui consiste à promener la pulpe des doigts, en pressant légèrement, le long des organes, dans le sens de la circulation veineuse quand il s'agit des muscles, dans le sens de la circulation des matières quand il s'agit du tube digestif. — A ces manœuvres diverses on associe fréquemment divers mouvements : — les uns *actifs*, dont l'exécution est commandée au malade ; — les autres *passifs* exécutés par le masseur sur un sujet inerte ; — les autres *avec résistance*, tantôt opposée par le sujet aux mouvements que le masseur cherche à imprimer, tantôt indépendante du sujet qui cherche au contraire à exécuter le mouvement. L'emploi systématique de ces divers mouvements constitue la *kinésithérapie*, lorsqu'ils s'exécutent sans appareils, et la *mécanothérapie* lorsqu'ils nécessitent l'usage d'appareils spéciaux. — Le massage peut aussi, dans beaucoup de cas, se combiner avec l'hydrothérapie.

Les effets du massage (associé ou non à la kinésithérapie et à l'hydrothérapie) diffèrent suivant qu'il est général ou local : — dans le premier cas, il agit principalement sur la circulation générale et la nutrition qu'il active ; — dans le

second cas, il a des effets variables suivant sa localisation.

D'une façon générale, il est contre-indiqué dans les processus aigus.

Le *massage général* est souvent employé d'une façon utile contre l'arthritisme et certaines maladies constitutionnelles qui en dérivent, comme l'obésité, le diabète, la goutte, le rhumatisme chronique (ou il se pratique avantageusement sous une douche d'eau chaude), contre la neurasthénie, etc.

Le *massage local* reçoit ses principales applications : — dans diverses affections osseuses et articulaires (fractures à foyer peu mobile et ne comportant qu'un déplacement médiocre, telles les fractures du radius, du péroné, de la malléole interne, etc. ; entorses, luxations ; hyarthroses chroniques ; raideurs articulaires d'origine rhumatismale ou goutteuse, etc.) ; — contre les névralgies diverses, sous forme de pétrissage dans la sciatique, sous forme de frictions dans la rachialgie ; — dans diverses affections des muscles, telles que le torticolis, le lumbago, les crampes professionnelles ; contre l'atrophie musculaire consécutive aux artrophathies ; contre l'atrophie musculaire des hémiplegiques ; contre l'atrophie musculaire progressive dans la paralysie infantile ; contre la faiblesse musculaire qui conditionne les déviations de la colonne vertébrale ; — contre les ptoses ; — contre l'atonie motrice de l'estomac et de l'intestin (il constitue le traitement de choix de la constipation par parésie des muscles intestinaux) ; — il a été préconisé contre la congestion hépatique et contre les cirrhoses hypertrophiques, veineuse, biliaire, à leur début ; — le massage abdominal a été préconisé également dans les cardiopathies chroniques pour remédier à la congestion passive du foie, de l'intestin, du rein ; on prétend même agir directement sur le cœur par l'effleurage de la région précordiale, ou par l'emploi des vibrations ; — divers auteurs n'ont pas craint de conseiller le massage sur les membres encore atteints de phlébite, mais nombreux sont ceux qui repoussent cette pratique comme dangereuse ; — le massage digital donne d'excellents résultats dans la prostatite subaiguë ou chronique ; — le massage utérin a été préconisé

par Thure-Brasdt, par Stappfer, etc., contre les poussées congestives des fibro-myomes, dans les cas de dysménorrhée, d'aménorrhée, de rétroversion, etc. ; — on prétend que les vibrations et les tapotements du thorax favorisent l'expectoration dans les bronchites chroniques.

La kinésithérapie et la mécano-thérapie ont été utilisés dans le traitement de l'hémiplégie, du tabes (rééducation des mouvements), de la chorée, des paralysies hystériques, des entorses, des luxations, des raideurs articulaires, de l'ankylose, de la scoliose, des amyotrophies, de quelques affections cardiaques, de l'emphysème, des pleurésies sèches, de la chlorose, de la constipation, etc.

Massage vibratoire. — On donne le nom de massage vibratoire à l'emploi thérapeutique d'appareils vibrateurs consistant en casques vibrants, en fauteuils trépidants, en appareils de vibrations locales, à forme de massues, pouvant produire jusqu'à 15.000 vibrations par minute ; en appareils produisant des chocs, etc.

Le massage vibratoire exercerait une influence sédative sur le système nerveux, calmerait la douleur, ferait disparaître l'insomnie, etc.

PHOTOTHÉRAPIE.

La photothérapie consiste dans l'utilisation thérapeutique des propriétés calorifiques, éclairantes, et chimiques de la lumière, employées toutes ensemble ou isolément.

Nous avons vu, tome I^{er}, pages 24 et suivantes, quel rôle important jouent les radiations lumineuses dans la nature vivante, et nous avons mentionné les effets différents attribués aux divers rayons du spectre.

Nous avons dit comment Finsen, ayant constaté l'action néfaste des rayons chimiques sur l'évolution des pustules varioliques, avait eu l'idée de soustraire les varioleux à leur influence en interceptant ces rayons avec des verres rouges. Depuis, le même artifice a été employé, sans très grande utilité d'ailleurs, vis-à-vis des éruptions rubéoliques et scarlatini-formes. Il modifierait avantageusement le processus érysipé-

lateux, au dire de Krukenberg. Enfin Winternitz aurait observé une régression rapide des lésions eczémateuses exposées à la lumière rouge.

Nous avons dit aussi t. I, p. 29, tout le parti que le même Finsen avait su tirer de l'action bactéricide et inflammatoire des rayons chimiques dans le traitement du lupus, en ayant soin de soustraire la partie malade à l'action des rayons calorifiques ; des tentatives analogues ont été dirigées, avec des résultats plutôt encourageants, contre l'épithélioma cutané, contre l'acné rosacée (Leredde), contre la pelade (Finsen).

Ajoutons que les notions acquises sur l'action physiologique spéciale des diverses radiations lumineuses ont été utilisées par Feré et Raffegean dans le traitement de certaines névroses et psychoses. Se basant sur l'action excitante attribuée aux rayons rouges et sur l'action sédative attribuée aux rayons bleus et violets, ils ont eu l'idée de placer leurs mélancoliques dans des chambres pourvues de carreaux rouges, et leurs excités dans des chambres pourvues de vitres bleues ou vertes.

La lumière totale a été aussi utilisée sous forme de *bains de soleil* ou de *bains généraux de lumière artificielle* (fournie par des lampes à incandescence), contre la débilité générale, la scrofule, la chlorose, le diabète, le rhumatisme chronique, etc. Il semble que, dans tous ces cas, la lumière favorise la nutrition, augmente le nombre des globules rouges et, en même temps, leur pouvoir d'oxygénation,

La lumière totale a été aussi employée localement dans des cas d'arthrites, de phlébites, d'ulcérations atoniques, etc.

RADIOTHÉRAPIE.

La radiothérapie comprend toutes les applications des propriétés chimiques des rayons X à la cure de certaines affections : hypertrichose, lupus, nævi vasculaires, épithélioma cutané, etc.

On sait que les rayons X s'obtiennent « en envoyant dans un tube de Crookes, soit le courant d'une machine statique à plateaux multiples, soit le courant secondaire d'une forte

bobine de Rhumkorff actionnée par une source électrique d'un fort voltage et munie d'un interrupteur pratique à très nombreuses intermittences » (E. Lacaille).

Schiff et Freund recommandent la plus grande prudence dans l'emploi thérapeutique de ces rayons, et conseillent de ne pas prolonger la première séance au delà de 5 minutes, le tube étant à 10 centimètres de la peau. Il convient de protéger les parties saines avec un masque de plomb (que ne traversent pas les R. X.), échancré au niveau de la partie malade. On emploie un courant de 1 à 1 1/2 ampères sous 16 volts, 16 interruptions par seconde.

La réaction n'apparaît qu'au bout de 10 à 20 jours.

ÉLECTROTHÉRAPIE.

L'électrothérapie est l'utilisation thérapeutique de l'électricité statique ou dynamique.

« On utilise en électrothérapie, déclare E. Lacaille : — 1° la galvanisation (constante) ; — 2° la voltatisation sinusoïdale (sinusoïdaux) ; — 3° la faradisation (alternatifs) ; — 4° la franklinisation (statiques) ; — 5° la haute fréquence (alternatifs de haute fréquence). »

Mais il serait en dehors de notre plan d'entrer dans les détails techniques de l'application de ces divers procédés, et nous nous contenterons de passer en revue les principales maladies ou affections justiciables de l'électrothérapie, en résumant, d'après E. Lacaille, les indications spéciales à chacune d'elles :

Rhumatisme chronique : bains généraux hydro-électriques, sinusoïdaux ; — *goutte, diabète, gravelle, obésité* : bains lithinés hydro-électriques, bains électriques sinusoïdaux, bains de haute fréquence ; — *neurasthénie* : bain statique ; — *goitre exophtalmique* : bains statiques et courants galvaniques (Lacaille), courants faradiques (Vigouroux) ; — *névralgies* : on peut agir, par la voie directe, sur le nerf ou l'organe douloureux, à l'aide des courants galvaniques, en se servant du pôle actif comme de pôle positif, et parfois à l'aide des courants faradiques (lorsqu'il n'y a pas de réaction de dégénérescence) ; on peut agir aussi par voie indirecte sur

les nerfs malades, soit avec la faradisation sèche cutanée (Duchenne), soit avec l'électrisation statique ; — *torticolis et lumbago* : faradisation avec la brosse bipolaire ; — *obstruction intestinale par contracture ou spasme de l'intestin* : lavement électrique prolongé de 10 à 30 minutes, sans secousses, ni violence, 4 à 6 milli, PN indifférent sur le ventre, P.P. à la sonde de Boudet ; — *maladie de Raynaud* : pédiluve ou manuluve à courants continus ; — *hémiplégie* : faradisation lorsqu'on n'a plus à craindre les contractures ; — *paralysie spinale de l'enfant ou de l'adulte* : *atrophie musculaire progressive*, *sclérose latérale amyotrophique* ; *syringomyélie*, *myopathies primitives* : bains statiques de 10 minutes, suivis de frictions et d'étincelles sur les régions atrophiées ; — *atrophies musculaires réflexes* : employer le procédé du pédiluve auquel on ajoutera la faradisation unipolaire ; — *paralysie diphtérique du voile du palais* : courants faradiques ; — *paralysies périphériques* (faciale, radiale) : courants galvaniques, courants faradiques lorsque les contractions faradiques ne sont pas supprimées ; — *constipation* : bains statiques, faradisation de l'abdomen, galvanisation, lavement électrique ; — *entéro-colite muco-membraneuse* : bains statiques, courants galvaniques ; — *rétrécissement de l'urèthre* : électrolyse linéaire ; — *fibromes utérins torpides* : méthode des courants continus à interruptions rythmées, avec condensateur dans le circuit ; méthode des courants continus à application vaginale ; méthode de l'électrolyse intra-utérine (Apostoli) ; — *aménorrhée et dysménorrhée* : bains statiques, faradisation, courants galvaniques, etc., etc.

THERMOTHÉRAPIE.

La thermothérapie, au sens absolu du mot, devrait comprendre toutes les applications de la chaleur au traitement des maladies, mais il est d'usage d'en distraire les diverses applications de l'eau chaude pour les traiter dans l'hydrothérapie.

Nous ne nous occuperons donc ici que des applications thérapeutiques de la chaleur sèche, c'est-à-dire de l'emploi du thermocautère, du maillot sec, des bains d'air sec et de l'étuve sèche, des bains de sable chaud.

On sait toute l'efficacité des pointes de feu comme agent révulsif dans le traitement de la tuberculose pulmonaire, des arthrites fongueuses, de certaines névrites, etc.